



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre des Communications
et des Médias

Personne en charge du dossier:
Josiane MEYENBURG
☎ 247 - 86710

Luxembourg, le 15 MAI 2019

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
15 MAI 2019

Monsieur le Ministre aux Relations avec
le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2450 Luxembourg

Objet: Réponse commune de Monsieur Xavier BETTEL, Ministre des Communications et des Médias et de Monsieur Etienne SCHNEIDER, Ministre de l'Économie, à la question parlementaire n° 574 du 28 mars 2019 de Monsieur Gilles ROTH au sujet de « Réseaux de communication ».

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse commune de Monsieur Xavier BETTEL, Ministre des Communications et des Médias et de Monsieur Etienne SCHNEIDER, Ministre de l'Économie, à la question parlementaire n° 574 du 28 mars 2019 de Monsieur le Député Gilles ROTH.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre des Communications
et des Médias



Xavier Bettel

Réponse commune de Monsieur Xavier Bettel, Ministre des Communications et des Médias, et de Monsieur Etienne Schneider, Ministre de l'Economie, à la question parlementaire No 574 du 28 mars 2019 de Monsieur le Député Gilles Roth

Un réseau mobile est constitué d'une partie « Core » (la partie d'un système de télécommunication mobile qui permet à des terminaux mobiles de communiquer entre eux et avec des éléments du réseau fixe PSTN Public Switched Telephone Network), d'une partie « RAN » (le Radio Access Network est la partie antennes radio d'un système de télécommunication mobile) et d'applications périphériques. La question parlementaire no 78 de Monsieur le Député Sven Clement portait sur le recours au matériel de fabricants chinois dans l'élément « Core » du réseau mobile.

Les propos auxquels fait référence l'honorable Député concernent en revanche les réseaux mobiles dans leur entièreté. Or, selon nos informations, tous les opérateurs mobiles luxembourgeois utilisent d'une façon ou d'une autre également de la technologie d'entreprises chinoises.

Il y a lieu de noter dans ce contexte que cette précision, tout autant que celles fournies dans la réponse à la question parlementaire no 78, ne concernent pas le réseau 5G, qui n'est pas encore déployé, mais les générations antérieures de réseaux de communications mobiles.